

Vol de photo, comment protéger ses images

Si c'est votre première visite ici, vous aimerez peut être recevoir gratuitement mon dernier ebook : "[Secrets de photographes professionnels](#)". Bonne lecture !

Saviez-vous sur les **3 milliards d'images** échangées quotidiennement sur le web, **85% le sont illégalement** ([source](#)).

Vous l'avez peut-être déjà constaté en voyant l'une de vos images publiée sans votre autorisation sur le web. »

Que faire quand on m'a volé une photo » est probablement la question la plus posée par les photographes sur les groupes d'entraide sur les réseaux sociaux. Pour répondre une bonne fois pour toute à la question, cet article va vous proposer **plusieurs ressources** et notamment **une solution imparable pour faire payer les voleurs**.

La question du « vol » de photo

Pour commencer, il faut s'accorder sur les bons termes. En droit, on ne parle pas de « vol » de photo, mais de « **contrefaçon** » .

Concrètement, d'après l'article L122-4 du Code de la propriété intellectuelle :

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ».

Par ailleurs, une [directive de l'Union Européenne](#), du 27 mars 2019, a renforcé cette protection des oeuvres et donc des créateurs.

Tout ça pour dire que lorsque vous découvrez l'une de vos photos publiée ou diffusée sans votre autorisation, la loi est clairement de votre côté, et vous pouvez légitimement demander une rémunération.

Comment protéger mes photos de la contrefaçon ?

Avant de se demander comment réagir au vol d'image, il est important de savoir comment s'en prémunir. En droit, mieux vaut prévenir que guérir comme dirait [Joëlle Verbrugge](#), avocate spécialisée dans le droit pour les photographes.

Je vous conseille d'ailleurs la lecture de son excellent livre « [Checklist on m'a volé une photo](#) » .

La première chose à savoir, c'est que, peu importe vos efforts pour éviter la contrefaçon de vos images, il y a de fortes chances que cela se produise quand même.

Dès lors, quand vous postez une image sur Facebook ou Instagram, partez du principe qu'elle pourra être utilisée sans votre accord.

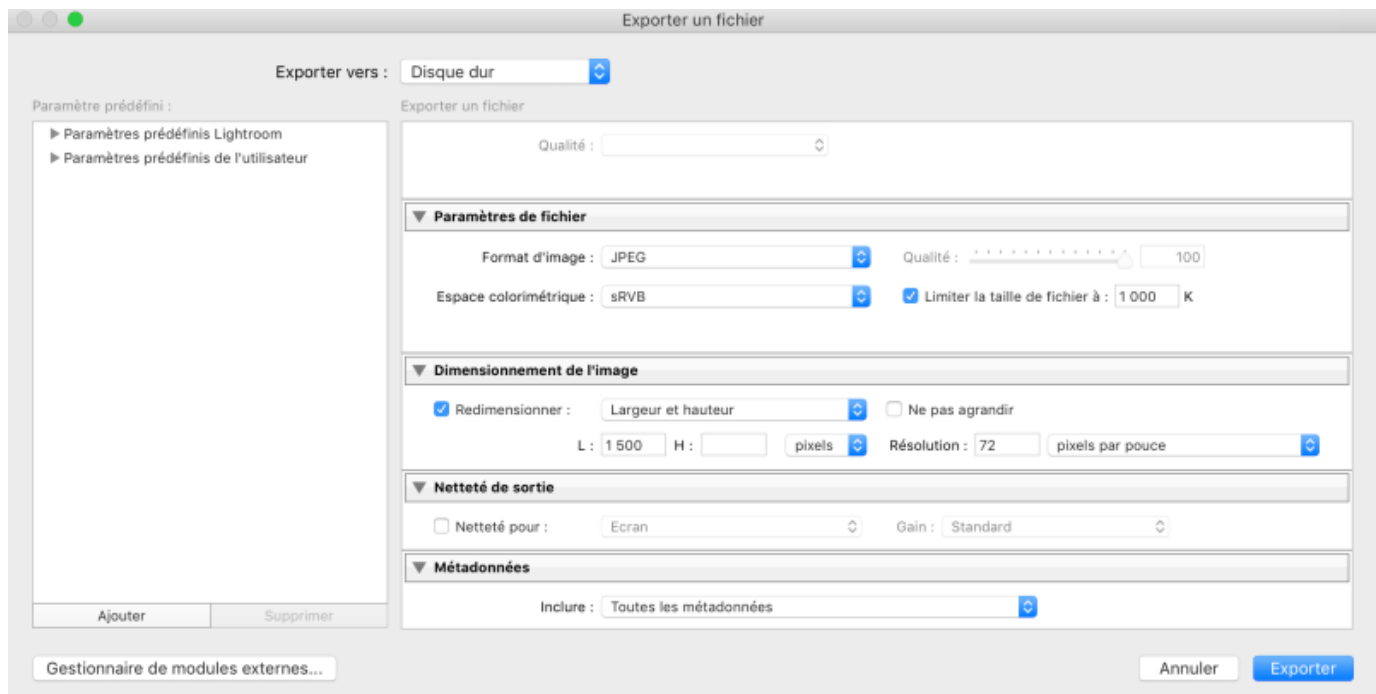
C'est comme ça, vous devez apprendre à vivre avec.... et **ce n'est pas grave !**

Bien au contraire, car cela veut dire que votre art plait et que les gens veulent le partager.

D'ailleurs, si une entreprise ou une institution utilise vos images illégalement, vous aurez la possibilité de les inviter à **vous rémunérer** (avec dommages et intérêts), ce qui permettra de générer une « vente » (forcée, mais une vente quand même).

1- Publier des photos en basse définition

En général, les voleurs aiment bien la qualité. Donc ne publiez pas de photos haute définition sur internet, cela ne sert pas à grand-chose d'ailleurs, car les résolutions d'écran sont limitées (même si la 4k se démocratise).



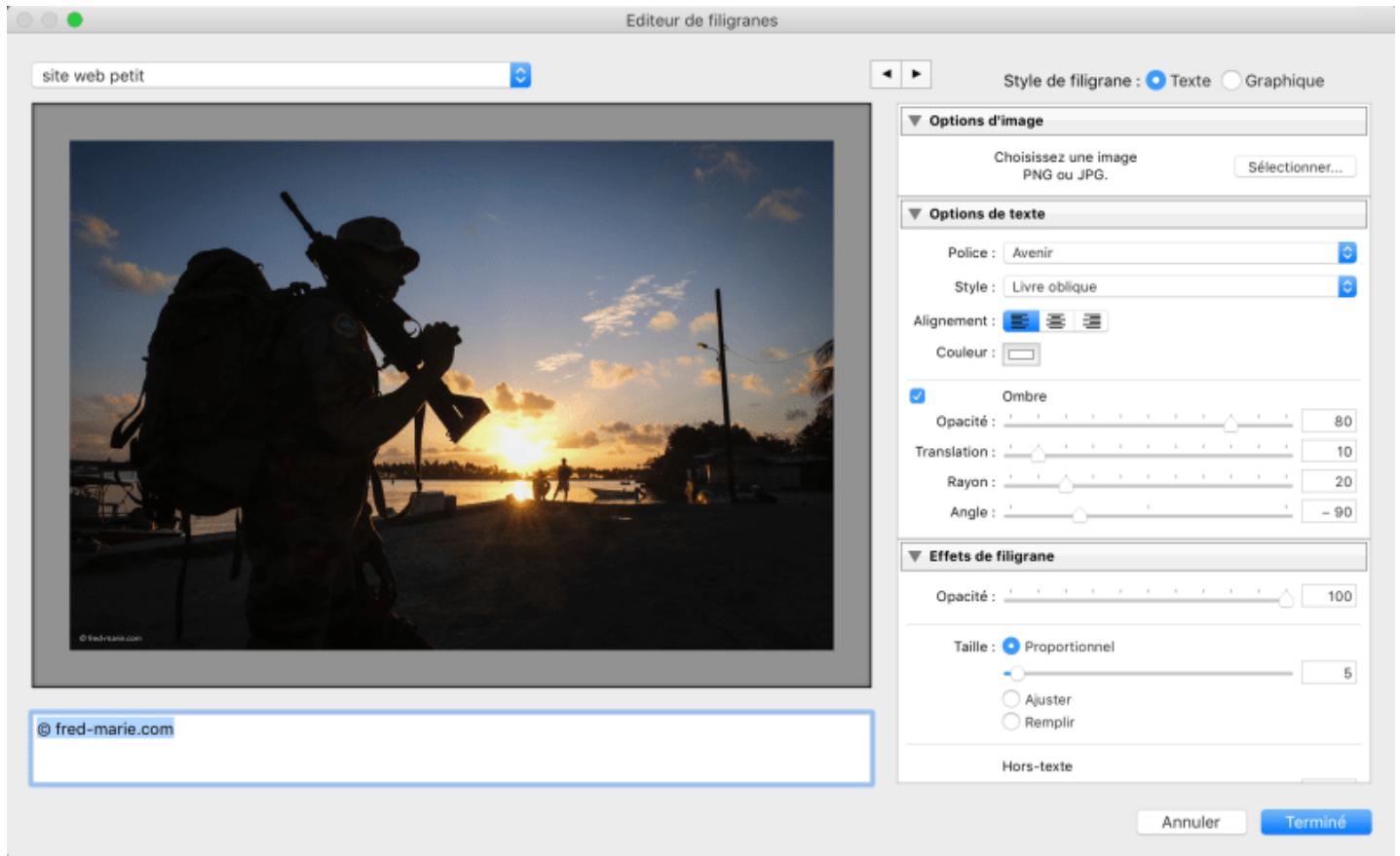
Mais en ne fournissant pas des fichiers HD, vous évitez déjà l'utilisation malveillante de vos images, notamment pour l'impression (livres et magazines).

Personnellement, les photos que je diffuse sur internet ne font pas plus de 1500 pixels de côté et moins d'un méga.

2- Utiliser un filigrane pour protéger ses photos

La première technique pour éviter la contrefaçon d'image, est d'écrire votre nom dessus. On appelle ça un filigrane et vous pouvez le faire très simplement grâce à des logiciels comme Photoshop ou Lightroom.

Bon, on est d'accord, ce n'est pas terrible comme solution. Déjà parce que c'est pas très esthétique, cela gêne la lecture de l'image et ce n'est pas vraiment efficace car il suffit de recadrer ou photoshoper l'image pour s'en débarrasser.

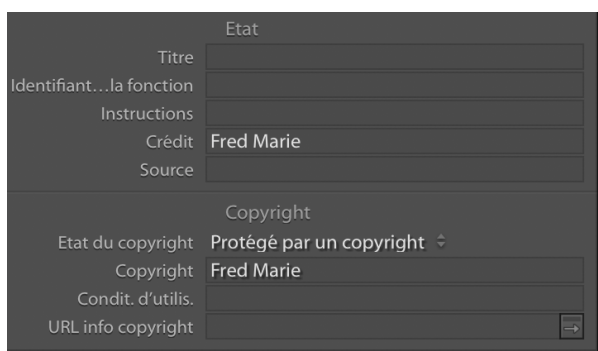


Personnellement, j'ajoute un filigrane sur les photos que je diffuse sur les réseaux sociaux, non pas pour les protéger du vol mais pour faire la promotion de mon site internet et donc de mon travail.

On peut aussi considérer que le fait d'utiliser cette technique peut être dissuasif. Cela permet subtilement de dire « cette photo n'est pas gratuite ».

3- Protéger sa photo avec les métadonnées

L'autre solution, plus discrète car moins visible mais non moins efficace, consiste à « signer » la photo dans ses métadonnées. Il s'agit des champs « IPTC » de l'image que vous pouvez renseigner dans Lightroom, Bridge ou tout autre logiciel de post-production.



Si vous êtes photographe professionnel, vous **DEVEZ** remplir correctement ces métadonnées.

C'est une **obligation** car c'est à la fois un **gage de professionnalisme** mais aussi la seule solution pour que vos images soient trouvées et donc achetées sur les serveurs de diffusion comme [PixPalace](#) par exemple.

Par ailleurs, **vous êtes responsable de l'utilisation de vos images**, donc si votre légende ou vos mots clés ne sont pas correctement remplis, vous risquez un détournement du sens de vos photos.

4- Traquez vos images avec PixTrakk

On en parlera un peu plus bas, mais la meilleure solution pour éviter le vol de vos photos, c'est d'utiliser PixTrakk.

Ce service en ligne permet de traquer vos photos sur le web et dans la presse papier et de poursuivre en justice les voleurs sans avoir à avancer des frais.

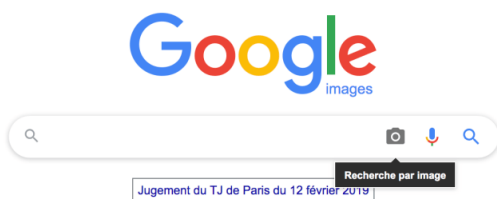
Le prix de l'abonnement annuel est ridicule comparé à l'argent que vous pouvez récupérer grâce à lui, et je leur ai demandé de vous proposer [une réduction supplémentaire en passant par ce lien](#).



Comment savoir si mes photos ont été volées

PixTrakk permet justement de voir en temps réel les utilisations illégales de vos photos grâce à une interface très intuitive. Mais vous pouvez aussi faire de la veille de votre côté, ce que je vous conseille de faire quand vous n'avez rien à faire.

Pour cela, « Google est votre ami ». Il suffit de taper les bons mots clés dans le moteur de recherche pour trouver votre bonheur.



Dans la catégorie « images », vous pouvez également faire une recherche inversée par image. Il suffit d'uploader la photo recherchée et l'algorithme trouvera toutes les pages illustrées par cette dernière. C'est très efficace !

Que faire face au voleur ?

Débarquer chez lui avec un fusil automatique et vider son chargeur. Non j'rigole.

Comme je le disais plus haut, voir ses photos utilisées illégalement n'est pas dramatique, bien au contraire.

Vous avez trois solutions :

- 1- Laisser faire et passer à autre chose (y a plus grave dans la vie)
- 2- Envoyer une facture (majorée) dans un mail courtois mais direct au voleur, et au besoin, relancer avec une lettre d'avocat (attention, c'est payant)
- 3- Demander au service juridique de PixTrakk de gérer le conflit pour vous et toucher de l'argent sans rien faire

Si vous voulez faire les démarches vous-même, je vous encourage à lire le [livre de Joëlle](#), cité plus haut.

Et si vous n'avez pas envie de dépenser du temps, de l'énergie ou de l'argent dans ces démarches, la solution reste PixTrakk et [c'est encore moins cher en passant par ce lien](#).



Offre spéciale jusqu'au 31 décembre 2020 :

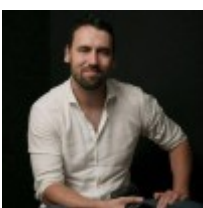
Pour remercier les lecteurs qui investiront dans PixTrakk en passant [par ce lien](#), je vous **offre** mon atelier de formation en vidéo « **Bien fixer ses tarifs** »

: <https://photographestratege.podia.com/atelier-fixer-tarifs>

D'habitude il est vendu 197 euros dans mon catalogue de formation, mais dans le cadre de cette offre à durée limitée, pour vous c'est gratuit.

Il vous suffit de m'envoyer par mail votre confirmation de commande chez PixTrakk à cette adresse : fred@destination-reportage.com

Pour en savoir plus sur PixTrakk, vous pouvez regarder cette vidéo :



ECRIT PAR FRED MARIE